

Délibération de la décision modificative n°1 - SAINT FELIX DE SORGUES 2026 (N° DE_035_2026)

Résultat du vote : adoptée

DÉLÉGATION CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (N° DE_036_2026)

Résultat du vote : adoptée

INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION (N° DE_037_2026)

Résultat du vote : adoptée

FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION (N° DE_038_2026)

Résultat du vote : adoptée

CONVENTION DE MANDAT POUR L'ÉTABLISSEMENT ET L'ÉMISSION DE LA FACTURATION PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS POUR DES RECETTES ISSUES DES VENTES DE BOIS (N° DE_039_2026)

Résultat du vote : adoptée

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS DIVERSES :

- Concernant le mur du Lavoir le début des réparations est programmé en semaine 39.
- Madame la Sous Préfète de Millau fera une visite sur notre commune le 2 octobre 2026.
- Une réunion destinée aux élus, des Communes Forestières (COFOR) sur le thème des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) se tiendra le 6 octobre 2026 à la Salle Polyvalente.
- Il a été évoqué le problème de l'occupation du domaine public par divers objets (tables, barbecue, animaux en cages ...). Le conseil souhaite une prise de conscience des usagers afin de garder notre village propre et attractif, permettant ainsi à chacun d'apprécier notre cadre de vie.
- Le devis de l'entreprise Campanaire pour la restauration des planchers et escaliers du clocher n'est pas validé, en l'état, par manque de précisions. Il a été proposé de demander également un devis à une autre entreprise.

Bertrand SCHMITT
Président de séance

Gilberte VILAPLANA
Secrétaire de séance

